

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parc
La santé, on y veille ensemble!

Soucieux d'assurer une bonne qualité de vie au travail à leur personnel, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) ont élaboré un projet visant à offrir une gamme diversifiée de services de santé à l'ensemble des employés qui travaillent à l'édifice Marie-Guyart, à Québec. Ainsi, ils ont associé à ce partenariat les autres organismes gouvernementaux qui logent à la même adresse, soit la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances, la Société d'habitation du Québec, la Société immobilière du Québec, le Contrôleur des finances, le ministère des Services gouvernementaux ainsi que la Caisse Desjardins du personnel de l'Administration et des Services publics et la Capitale mutuelle de l'administration publique.

Le mandat du Service de santé s'inscrit dans l'esprit de la Politique concernant la santé des personnes dans la fonction publique québécoise. Le Service répond aux urgences, offre du soutien en matière de prévention des accidents et des maladies professionnelles et s'engage activement dans la promotion des saines habitudes de vie. Il s'emploie à dynamiser les campagnes de sensibilisation en matière de santé : nutrition, lutte contre le tabagisme, promotion de l'activité physique, dépistage du cancer et autres. L'originalité de cette initiative réside toutefois dans le fait qu'en plus des services gratuits habituellement dispensés en milieu de travail, le Service offre une gamme de services tarifés à des prix concurrentiels : bilan de santé, prélèvements, vaccin antigrippal, vaccin contre le tétanos, etc.

Le Service de santé de l'édifice Marie-Guyart facilite la conciliation entre le travail et la vie personnelle. Il engendre plusieurs retombées positives. L'accessibilité à des soins infirmiers sur leur lieu de travail évite notamment aux employés de s'absenter durant une longue période de la journée pour une intervention mineure ou une consultation. La simplification de la démarche les incite à ne pas négliger leurs examens médicaux. Grâce à cette formule novatrice de coresponsabilité, l'employé et l'employeur contribuent ensemble à faire du milieu de travail un milieu de vie en santé.

Le Service répond à un besoin réel, exprimé dans une pétition signée par plus de 2 000 employés. Et vraiment, le Service a la cote! En huit mois, soit d'octobre 2005 à mai 2006, l'infirmière y a effectué 841 vaccins, 410 prélèvements sanguins et 1 555 consultations.

Actuellement, outre les 4 000 employés de l'immeuble, le Service de santé de l'édifice Marie-Guyart sert les employés d'autres organisations de la colline parlementaire, et ce, avec des ressources somme toute assez modestes. De plus, il tend à l'autofinancement à court ou à moyen terme.

La mise sur pied du Service de santé montre l'importance que les employeurs accordent à la santé. L'engagement des ministères et des organismes à l'égard de ce partenariat constitue une belle marque de reconnaissance à l'endroit de leur personnel.

Désormais, à l'édifice Marie-Guyart, la santé, on y veille ensemble!

Sources d'information :

Denise Gosselin
Directrice des ressources humaines
MELS
Tél. : (418) 643-0090
denise.gosselin@mels.gouv.qc.ca
www.mels.gouv.qc.ca

Esther Laroche
Directrice des ressources humaines
MDDEP
esther.laroche@mddep.gouv.qc.ca
www.mddep.gouv.qc.ca